



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transports sanitaires

Question écrite n° 129469

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les passerelles nécessaires entre la formation des pompiers (pompiers volontaires) et l'accessibilité à l'activité d'ambulancier. Il lui demande les réflexions en cours et les dispositifs existants tant au niveau de l'équivalence en termes de diplôme que de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129469

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1803

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)